

**Termes de référence pour un Consultant national de l'UNOWA sur les changements climatiques, droits humains et Sécurité dans le Sahel (2010)**

Nombre de mois: 2 mois  
Nombre de consultant: 1  
Niveau: NOC  
Début: 1<sup>er</sup> Octobre 2010  
Fin: 30 Novembre 2010

## **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

La relation entre le changement climatique, la qualité de vie et les droits humains est suffisamment affirmée dans la résolution dans la résolution 7/23 du 28 mars 2008 du Conseil des Droits de l'Homme qui souligne que le changement climatique constitue une menace imminente et globale pour les peuples et les communautés à travers le monde et comporte des implications quant à la pleine jouissance des droits humains.

Le 3 juin 2009, à la veille de la Conférence de Copenhague sur le climat, l'Assemblée Générale des Nations Unies dans une résolution manifestait ses vives préoccupations suite aux effets négatifs des changements climatiques sur la sécurité.

Bien avant toutes ces déclarations, la Communauté internationale à travers la Convention négociée à New York en 1992 sur le climat, notait avec force que « ...les pays insulaires, les zones arides et semi-arides ou les zones sujettes aux inondations, à la sécheresse et à la désertification ... sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes des changements climatique. ».

Le 18 décembre 2009 les Etats partis à l'Accord de Copenhague reconnaissent le rôle crucial que jouent les émissions de gaz à effet de serre dans la déforestation et la dégradation des écosystèmes forestiers. Ils ont aussi reconnu le rôle positif que peuvent jouer les forêts dans l'atténuation des effets négatifs du changement climatique et la nécessité pour les pays développés de mobiliser des ressources substantielles pour la réalisation de projet d'adaptation dans les pays en voie de développement.

En Afrique de l'Ouest la question du changement climatique et ses effets néfastes sur les droits humains a fait l'objet de préoccupation lors de la « Conférence sur les défis de la protection face au changement climatique en Afrique de l'Ouest ». Lors de cette rencontre régionale tenue à Lomé (Togo) les 15 et 16 septembre 2009, les participants d'origines diverses ont fait l'évaluation de la vulnérabilité des pays dans le cadre du changement climatique en Afrique de l'Ouest de même que les effets du changement climatique sur les droits humains en Afrique. Ils ont aussi étudié les relations entre le changement climatique, la prévention des conflits et la reconstruction post-conflit en Afrique de l'Ouest.

Cette situation est plus ressentie dans la bande du sahel caractérisée ces dernières années par une succession de périodes d'inondation et de sécheresse qui ont pour conséquence la destruction des récoltes, des cultures, la dégradation des terres et du cadre de vie.

Il est donc évident que si les effets du changement climatique ne sont pas vite maîtrisés dans le Sahel, ils peuvent constituer des facteurs de risque à même de fragiliser la stabilité, la paix et la sécurité humaine surtout dans un contexte de développement sans cesse des courants religieux extrémistes.

Une telle étude présente un intérêt certain pour UNOWA.

## **II. INFORMATION**

Le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA), a un mandat global d'amélioration et de renforcement de la contribution de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la paix et de la sécurité en Afrique de l'Ouest. A cet effet, quatre objectifs principaux lui sont assignés.

1. Renforcer la capacité de la CEDEAO dans la gestion harmonisée de l'approche globale en matière d'édification de la paix et de la sécurité ;
2. Renforcer les efforts de prise en charge des questions transfrontalières y compris les pratiques et les mesures en matière de bonne gouvernance, l'intégration de la réforme du secteur de la sécurité dans les stratégies de développement, la médiation ;
3. Formuler une approche sous- régionale opérationnelle et intégrée, en matière de paix et de sécurité, qui englobe les priorités et les préoccupations relatives aux interventions humanitaires, aux droits de l'homme, au genre, aux changements climatiques ;
4. Promouvoir des initiatives de lutter contre la corruption, le chômage des jeunes, l'urbanisation rapide, la justice transitionnelle et les activités illicites transfrontalières y comprises la traite des personnes.

En exécution du mandat sus mentionné et conformément à son RRB 2010, UNOWA compte initier une étude pour mieux appréhender les relations qu'entretiennent les changements climatiques, les droits humains, la paix et la sécurité humaine notamment dans la bande sahélienne appartenant à la zone ouest Africaine.

## **III. TACHES PRINCIPALES DU CONSULTANT**

Sous la supervision du chef de la Section Droits de l'Homme et Genre de UNOWA, le consultant devra préparer un document de base permettant de mieux comprendre les relations directes et indirectes entre les Changement climatiques, les droits humain et la sécurité humaine, dans la bande du Sahel.

Pour cela, il devra :

- Faire une analyse du contexte environnemental, juridique et politique du changement climatique dans la zone du Sahel ;
- Faire un diagnostic des relations entre changements climatiques, droits de l'Homme et sécurité humaine dans la zone sahélienne appartenant à l'Afrique de l'Ouest ;
- Identifier les problèmes majeurs y afférents et comment y faire face;

- Proposer une feuille de route pour les pays du Sahel dans le cadre de la lutte contre les effets néfastes du changement climatique et la mise en œuvre des instruments juridiques et/ ou politiques internationaux, régionaux.

#### **IV. QUALIFICATIONS**

***Education :***

Formation post universitaire en droit, en sciences politiques ou sociales, en sciences de l'environnement ;

***Expériences professionnelles :***

- Solides connaissances des questions environnementales et de leurs relations avec les droits humains et les conflits en Afrique de l'Ouest ;
- Bonnes connaissances des questions liées aux conflits, à la paix et à la sécurité en Afrique de l'Ouest notamment dans sa bande sahélienne ;
- Solide expérience en matière d'analyse de politiques, de documents et de rédaction de rapports ;
- Solides pratiques des activités d'appui au développement socio économique ;
- Bonnes connaissances des réalités socio- politiques et économiques de l'Afrique de l'Ouest.

***Langues :***

Excellent à l'oral et à l'écrit en français. La connaissance de l'anglais est un avantage.